

La Communauté d'Agglomération Vichy Communauté

Recrute par voie statutaire ou contractuelle

A compter du 1^{er} septembre 2026 à temps non complet (10 heures hebdomadaires)

Grade : Assistant enseignement artistique principal de 2^{nde} ou 1^{ère} classe

Un enseignant / Une enseignante guitare

Au sein du Conservatoire à rayonnement Départemental et sous l'autorité de son directeur, vous avez la charge d'enseigner la guitare en dispensant des cours individuels et collectifs en parfaite adéquation avec le projet pédagogique de l'établissement.

Missions générales :

A partir d'une expertise artistique et pédagogique, vous perfectionnez et faites évoluer les qualités techniques d'exécution et d'interprétation des élèves de votre classe du débutant au confirmé.

En relation permanente avec les élèves et les parents d'élèves, vous assurez la préparation, l'organisation des auditions et des évaluations.

En position d'interface entre les publics accueillis et l'établissement d'enseignement, vous vous impliquez dans les projets pédagogiques et artistiques du Conservatoire, participez activement au fonctionnement des pratiques collectives et développez des partenariats avec les partenaires culturels locaux.

Profil et compétences requises :

Titulaire d'un DE ou d'une expérience professionnelle équivalente, vous maîtrisez les connaissances approfondies des répertoires et des ouvertures aux différentes esthétiques.

Vous avez la capacité de travailler en mode projet et de rendre compte auprès de votre hiérarchie.

Vous avez le sens du travail en équipe, d'excellentes qualités relationnelles, vous participez activement à la concertation pédagogique et artistique au sein de votre département et au travers de diverses instances.

Discret, rigoureux, ponctuel et disponible, vous avez le sens du service public et savez faire preuve d'écoute et de dialogue.

Contraintes du poste :

Vous êtes disponible en soirée et les week-ends pour les auditions, concerts et spectacles.

Rejoindre Vichy Communauté

C'est faire partie d'un établissement public où vous pourrez bénéficier de :

- Une rémunération intégrant une part de régime indemnitaire
- Les titres restaurant
- Une participation au maintien de salaire – contrat de prévoyance collectif
- Une participation à la mutuelle
- Un forfait mobilité durable
- Des prestations relevant du Comité des Œuvres Sociales et du CNAS
- Une possibilité de télétravail (en fonction du poste)
- Une possibilité d'ouvrir un Compte Epargne Temps (CET)
- Un accompagnement individuel au développement des compétences

Les lettres de candidature accompagnées d'un curriculum vitae devront être déposées sur la plateforme recrutement www.vichy-communaute.fr/emploi à l'attention de Monsieur le Président de Vichy Communauté **au plus tard le 17 avril 2026**.